SUIVI DES PLANTES AQUATIQUES ENVAHISSANTES PRESENTES SUR LE SITE NATURA 2000 VAL D'ALLIER-ALAGNON EN 2010

Contexte du suivi

Dans le cadre de la mise en œuvre du Document d'Objectifs sur le site Natura 2000 FR 830 1038 Val d'Allier Jumeaux-Pont-du-château-Alagnon, le Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne (CEN Auvergne), structure animatrice, a réalisé en 2008 un premier état des lieux de la colonisation des plantes exotiques envahissantes inféodées aux milieux aquatiques et semi-aquatiques sur l'ensemble du site et ses environs immédiats.

Cet inventaire 2008 faisait état de la **présence de 4 plantes aquatiques exotiques envahissantes** à l'échelle du site Natura 2000 : l'Elodée du Canada, l'Elodée dense, la Jussie à grandes fleurs et le Grand Lagarosiphon. 23 sites étaient touchés par la présence d'au moins une plante aquatique envahissante sur les 143 sites aquatiques ou humides recensés (16 % de sites touchés). 3 sites étaient touchés simultanément par 2 plantes envahissantes. La majorité des sites touchés étaient inclus dans le périmètre du site Natura 2000 (19 sites). 4 sites touchés par l'Elodée du Canada se trouvaient en dehors du périmètre, mais à proximité immédiate. La surface totale colonisée par ces plantes aquatiques envahissantes représentait 22 ha (8 % de la surface totale des sites inventoriés).

La réalisation de cet état des lieux en 2008 avait permis de définir les principales orientations et les priorités à mettre en œuvre pour lutter contre ces plantes aquatiques exotiques envahissantes sur ce site Natura 2000. Une veille préventive de ces espèces exotiques a donc été mise en place pour limiter en l'état leur colonisation, voire, si besoin, réduire leur répartition par des opérations ciblées.

Trois espèces recensées (Elodée dense, Jussie et Grand Lagarosiphon) figurent sur la « liste des espèces prioritaires menaçant la conservation des habitats et la biodiversité » en Auvergne et sur le bassin de la Loire. La colonisation de ces 3 espèces prioritaires doit donc être contenue, voire si possible réduite sur le site Natura 2000.

Le présent suivi est donc ciblé sur les espèces prioritaires et se décline en deux parties distinctes :

- une surveillance régulière à l'aval des deux stations "sources" d'Elodée dense (Dallet) et de Grand Lagarosiphon (Pont-du-Château) suites aux crues importantes pour détecter rapidement toute dissémination de ces deux espèces vers l'aval et si besoin engager une intervention d'arrachage précoce sur ces éventuelles nouvelles implantations.
- une surveillance du front de colonisation amont de la Jussie, entre Mirefleurs (front actuel) et le plan d'eau des Orleaux (site 89 à Vic-le-Comte). Ce suivi ciblé a pour but de localiser rapidement toute implantation de Jussie sur les berges de l'Allier ou de sites aquatiques et, en cas de nouvelle implantation, d'intervenir immédiatement pour limiter sa propagation sur le site Natura 2000 (par transport accidentel ou par les animaux).

Bien sûr, au delà de ce suivi annuel, toute nouvelle observation concernant ces trois espèces, voire une autre espèce prioritaire, sur le site Natura 2000 entraînera l'adaptation du présent suivi et des interventions potentielles.

Pour rappel, l'Elodée du Canada n'apparaît pas prioritaire, car déjà bien implantée sur tout le linéaire du site. Aucune intervention spécifique ne sera mise en place pour limiter cette espèce.



Protocole du suivi

Le présent suivi est donc divisé en deux parties distinctes :

- un suivi après crues des sites aquatiques et humides situés en aval de Dallet, pour localiser
 l'éventuelle dissémination de l'Elodée dense et du Grand Lagarosiphon.
- un suivi annuel des sites aquatiques et humides entre le plan d'eau des Orleaux (site 89) et les gravières de Mirefleurs (site 95/96), ainsi que les berges de la rivière dans les secteurs favorables, pour localiser l'éventuelle progression vers l'amont de la Jussie.

L'ensemble des sites situés sur ces secteurs sont prospectés à partir de leurs berges pour constater l'absence ou la présence des plantes aquatiques envahissantes recherchées. Le cas échéant, l'importance de l'invasion est évaluée de la manière suivante :

+ : quelques pieds présents sur le site ;

++ : espèce bien implantée avec de nombreux pieds sur le site ;

+++ : espèce ayant totalement envahi le milieu aquatique et le site.

Résultats du suivi en 2011

> 1. Suivi après crues de la dissémination de l'Elodée dense et du Grand Lagarosiphon

La dernière crue importante de la rivière Allier remonte au 3 novembre 2008 (débit maximum instantané de 1290 m³/s à Vic-le-Comte). Cette crue était estimée à une crue cinquantennale.

Il n'y a donc pas eu de crue significative en 2009, 2010 et 2011 (jusqu'au début novembre).

Le suivi après crues n'a donc pas été réalisé cette année (2011), car en l'absence de crue, l'Elodée dense et le Grand Lagarosiphon n'ont pas pu être disséminés naturellement vers l'aval.

L'Elodée dense reste toutefois bien présente dans sa station "source", à Dallet, faute d'opération d'élimination totale mise en place.

Une opération d'élimination du Grand Lagarosiphon à Pont-du-Château a été effectuée en octobre 2011 : comblement du plan d'eau pour éliminer la possibilité d'eau libre permanente, avec semis de roselière. Une surveillance de l'évolution des milieux sera tout de même nécessaire.

Le suivi de la dissémination sera réalisé à la suite d'une prochaine crue significative de l'Allier.

> 2. Résultats du suivi de la progression amont de la Jussie

La surveillance du front de colonisation amont de la Jussie a été réalisée au cours de l'été 2011.

Conformément au protocole mis en place, le suivi a été réalisé entre le site 95 (front actuel) à l'aval du pont de Mirefleurs et le plan d'eau des Orleaux à Vic-le-Comte, soit 8,3 km de rivière. Les zones favorables le long des berges de l'Allier et les sites aquatiques et humides ont été prospectés.

Le suivi n'a pas révélé de nouvelle station de Jussie en amont du site 95. Le front de colonisation n'a donc pas évolué depuis 2008.

🗳 cf. Carte du Suivi des plantes aquatiques envahissantes en 2011 Longues/Mirefleurs

Par ailleurs, à la suite de la découverte d'une nouvelle station de Jussie sur le plan d'eau du Mas à Issoire en 2009 et à l'opération d'arrachage des pieds présents réalisée immédiatement en 2009, cette station a fait l'objet d'une surveillance étroite cette année.

Pour rappel, trois passages ont été réalisés en 2009. A chaque passage, tous les herbiers ou pieds présents ont été arrachés manuellement, mis en sac et exportés. Ils ont ensuite été séchés et brûlés par le CEN. Au final, il s'est avéré que la Jussie était présente sur presque tout le pourtour du plan d'eau du Mas, avec une



colonisation déjà assez importante (++). Sur les 3 passages, le volume total arraché était estimé à 170 L en 2009.

En 2010, ce site a donc été particulièrement suivi. La Jussie était encore présente ponctuellement sur les berges du plan d'eau. Conformément à l'objectif d'élimination de la Jussie sur ce site, et comme en 2009, une opération d'arrachage a été mise en place sur ce plan d'eau du Mas en 2010, dans le cadre de travaux prévus dans la mise en œuvre du Document d'Objectifs.

Trois passages ont été réalisés en juillet, septembre et octobre. A chaque passage, tous les herbiers ou pieds présents ont été arrachés manuellement, mis en sac et exportés. Ils ont ensuite été séchés et brûlés par le CEN.



Exemple de pieds de Jussie découverts à Issoire

Au final, sur les 3 passages, il faut signaler que la Jussie était présente presque tout autour du plan d'eau, mais de façon beaucoup plus ponctuelle qu'en 2009. Les pieds isolés et petits massifs localisés n'était pas très développés. Sur les 3 passages, le volume total arraché est estimé à 20 L. Il semble donc que la Jussie a régressé sur ce site, ou du moins, son développement a été largement contenu, notamment grâce aux arrachages répétitifs réalisés en 2009.

En 2011, sur le même protocole (3 passages juillet-août-septembre), on remarque que la Jussie est présente de manière ponctuelle (3 points le dernier passage), sur un volume total estimé à 80 L. L'augmentation du volume exporté est due à un premier passage trop tardif au vu de la végétation, en revanche la Jussie semble avoir régressé en nombre de stations. Il faudra, en 2012, porter une attention particulière à la première date de passage

🥸 cf. Carte de localisation de la station de Jussie à Issoire en 2011

Ainsi, en poursuivant cette opération d'arrachage, il semble envisageable d'éliminer totalement la Jussie (sans nouvel apport extérieur) en 2012 voire 2013 sur ce plan d'eau du Mas.

Suites à donner au suivi des plantes aquatiques envahissantes

Après l'état des lieux réalisé en 2008 et cette seconde année de suivi ciblé, il apparaît nécessaire de poursuivre ce suivi selon les modalités définies, pendant quelques années.

Au regard des observations réalisées en 2011 concernant la Jussie, ce suivi sera de plus étendu avec une surveillance étroite du plan d'eau du Mas à Issoire, accompagnée d'une opération d'arrachage de la Jussie autant que de besoin, afin de stopper son implantation sur ce secteur situé très en amont du front de colonisation continu actuel.

Face à l'action de destruction du Grand Lagarosiphon, il faudra réaliser une surveillance particulière sur l'évolution de la roselière et l'absence de cette espèce.

Enfin, face à la colonisation visiblement croissante de ces plantes aquatiques envahissantes, un nouvel état des lieux de l'ensemble des sites aquatiques et humides du site Natura 2000 et de ses environs immédiats devrait être programmé après 5 ans, soit en 2013.















